

Le sort de beaucoup d'IUTs est en ce moment très difficile (plus d'autonomie, plus aucune marge de manoeuvre ni en termes de postes ni en termes budgétaires, siphonage plus ou moins visible des ressources [jusqu'à il y a peu enviables] des IUTs par d'autres composantes d'université, etc.)

Je conseillerais toutefois de s'informer et de réfléchir avant de signer cette [pétition -> <http://www.iutenjeu.fr/soutenir-les-iut-en-signant-la-petition/>], qui n'est pas juste une protestation mais véhicule aussi une vision particulière de l'avenir des IUTs qui est loin d'être neutre, et qui ne fait pas l'unanimité : celle de l'ADIUT (association des directeurs d'IUT). Pour résumer une longue histoire en peu de mots : c'est un problème créé par la LRU. Avant, les IUT étaient autonomes par rapport aux universités (art. L713-9 du code de l'éducation), les directeurs d'IUT disposaient d'un budget fléché et de postes fléchés, et décidaient de l'utilisation de ce budget et de la répartition de ces emplois. Avec la LRU, les présidents d'université ont la responsabilité de répartir les budgets et les postes dans leur université. Du coup certains sont tentés de prélever sur les « richesses » relatives des IUT au profit d'autres composantes moins bien dotées.

Le détail diabolique est que la LRU n'a pas abrogé l'article L713-9 du code de l'éducation, donc sur pas mal de points il y a empiètement de compétences entre président d'université et directeur d'IUT. Pour faire court, disons que ça se passe aussi bien que possible (aussi bien que ça peut se passer dans une période de disette comme aujourd'hui ...) lorsque le président d'université et le directeur d'IUT s'entendent à peu près bien, et que ça peut très mal se passer lorsqu'ils ne s'entendent pas. Dans certains cas, il y a des IUTs qui sont asphyxiés et qui ne peuvent pas faire grand chose pour réagir.

Là-dessus, les directeurs d'IUT ont réfléchi ensemble à un moyen de sortir de cette situation, et ce qu'ils ont imaginé c'est (je simplifie encore) de mettre tous les IUTs ensemble dans une sorte de grand établissement public (la forme juridique n'étant pas encore précisée) réunissant les IUTs de France et les mettant « à l'abri » des présidents d'université. L'appartenance des IUTs à une université, au sein de cette nouvelle méta-structure, devient non pas incompatible, mais disons contingente.

Or - c'est là où je voulais en venir - cette vision est tout à fait discutable. Je n'exprime pas ici (seulement) une opinion personnelle: par exemple le SNESUP a clairement pris position contre, et là où je travaille (Université Paris-13) les CA des 3 IUTs (NOTAMMENT les représentants des enseignants-chercheurs) ont voté contre cette proposition. On lui reproche deux choses :

(1) Rien ne prouve que ça arrange les choses. Rien ne prouve que le problème des arbitrages de budgets et de postes sera plus simple lorsqu'il se posera entre 115 IUTs (répartis partout en France et en outre-mer, représentant 25 spécialités technologiques disparates, tout à fait hétérogènes en termes de population étudiante, d'insertion au sein d'un campus universitaire, etc.) que lorsqu'il se posait entre une poignée de composantes universitaires de la même université. Certes, il y a des problèmes spécifiques aux IUTs, mais je suis sceptique sur le fait que ça suffise à faire de la grosse fédération d'IUT un machin plus facile à manoeuvrer qu'une université. Si l'idée des directeurs d'IUT est de s'inspirer de modèles comme celui du GIP GET (« Groupe des Écoles de Télécommunications »), ils faut tout de même relativiser parce que ce genre de modèle fonctionne sur un nombre beaucoup plus restreint d'entités plus homogènes. Sur la question des budgets: si les dotations venant de l'état se tarissent, elles se tariront vraisemblablement pour tout le monde; l'espoir d'une « méta-structure IUT » est peut-être de drainer des financements industriels ... mais là encore, les formations d'IUT sont tellement disparates en termes de taille et de spécialité que j'imagine mal quelle entreprise aurait intérêt à faire des dons à ce pot commun.

(2) Cette idée de méta-IUT est portée par une philosophie de sortie des IUTs des universités (cela était dit explicitement dans la première présentation du projet, et cela reste une tendance lourde), qui entraîne avec elle une perspective très sérieuse de localisation et de secondarisation des IUTs. Pour les enseignants-chercheurs, il me paraît assez clair qu'il y a pas mal de choses à perdre à rompre les liens avec l'université, et à se retrouver confiné dans une structure qui n'a vocation à enseigner qu'en cycle L et qui n'a pas, en soi, à l'origine, de

vocation

à soutenir la recherche (même si certains IUTs, et certains enseignants en IUT, font de la bonne recherche). Mais même pour les personnels techniques ou administratifs, l'orientation me semble potentiellement dangereuse. Si c'est la nouvelle structure (GIP?) qui leur fait des contrats, les normes de ces contrats ne seront pas forcément les mêmes qu'au sein d'un établissement public d'état. Par ailleurs, l'ADIUT souhaite un rapprochement avec les collectivités locales (régions); dans le principe, évidemment, tout le monde est pour ; mais si cet ancrage régional va de pair avec un désancrage des universités, ça peut vouloir dire, pour les personnels BIATSS, plein de choses qu'ils n'approuveraient pas forcément: basculement progressif possible de la fonction publique d'état à la fonction publique territoriale (ou, pour rappel, on peut se retrouver sans poste); réduction possible des possibilités de mutation; inféodation renforcée à des intérêts politiques ou économiques locaux ...

Et donc, pour un certain nombre d'entre nous (nous = personnels des IUT, notamment enseignants-chercheurs), la proposition de l'ADIUT n'est pas du tout la panacée. Notez d'ailleurs qu'elle ne fait pas l'unanimité parmi les directeurs d'IUT. En fait, le problème est que le système actuel est déséquilibré (pour les raisons que je vous citais au début), et que les frontières des responsabilités et compétences des présidents d'université et des directeurs d'IUT ne sont pas claires, tout au moins pour un certain nombre de présidents d'université. En gros, tant que les hommes s'entendent bien, le système marche, et quand ils ne s'entendent plus, c'est la catastrophe. (On sait depuis Montesquieu qu'un système de gouvernement doit être conçu pour fonctionner même quand les gouvernants ne sont pas bons ... mais en ce moment, la pensée politique, c'est plutôt Sarkozy que Montesquieu, alors ...) Donc nous sommes nombreux à penser qu'il faudrait surtout poser des limites de compétences claires, et s'assurer ensuite qu'elles soient respectées (et commencer d'ailleurs par faire en sorte que celles qui existent déjà soit respectées, à commencer par l'autonomie définie par l'article L713-9, qui n'a pas été abrogé !), et pas se lancer dans je ne sais pas quelle Arche de Noé des IUTs indépendants. (D'ailleurs l'idée est dans les tuyaux de l'ADIUT depuis plusieurs mois, je ne sais pas pourquoi surgit soudainement cette pétition ... ou plutôt j'imagine bien que c'est lié à l'approche des élections et au retour [concomitant] de la saison des pétitions). Bref, réfléchissez avant de signer la pétition: il y a toutes ces implications derrière. Ce n'est pas parce que la cause a l'air bonne que la prise de position qui vous demande de signer en son nom est irréprochable.

Amicalement,

Pascal Vaillant  
(IUT de Bobigny, Université Paris-13)